



ARPHY



? DES QUE DIS ?

Le périodique informatif

Hiver 2024

EDITORIAL

Après des fêtes de fin d'année plutôt gourmandes et familiales, nous abordons une année nouvelle annonçant une longue période de grandes difficultés dues à la démolition indispensable et douloureuse du « mur de la dette » que les politiciens et la haute administration ont construit depuis plus de 40 ans. La Commune ne sera pas à l'abri de sérieuses restrictions, ni vous ni moi.

Lors de son dernier Conseil Municipal, il a été acté de resserrer les liens avec chacun d'entre vous en vue de nous préparer ensemble à affronter les prochaines années. C'est pourquoi, dans un premier temps, il nous a paru nécessaire de mettre en place un outil d'échanges, de discussions voire de solutions. Nous vous proposons la création d'un « *Grand Conseil des Arphiens* » ouvert absolument à tous les habitants de la commune, destiné à se réunir deux à trois fois par an en Mairie pour faire le point sur la situation du moment, nos difficultés respectives, les moyens éventuels pour les supporter.

J'envisage de vous proposer un premier Grand Conseil en février ou mars et en attendant les Conseillers municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter de profiter sereinement de notre belle nature, de sa biodiversité et de tous les bonheurs qu'elle peut nous offrir.

Jean-Pierre GABEL
Maire d'Arphy

EDITORIAL

FETE DU
VILLAGE

LA BRASU-
CADE

DERNIERE
SEANCE

VIE DE LA
COMMUNE

ASSAINIS-
SEMENT
MAS

QUAYROL

BIODIVER-
SITÉ

LA FÊTE DU VILLAGE

17 août 2024

Après une semaine de canicule, la chaleur s'apaisa et laissa un peu de répit aux organisateurs. Depuis deux jours on entendait monter les tentes sur la place du Temple au cas où un gros orage nous surprendrait, chose fréquente à partir de la mi-août. Les tables étaient dressées agrémentées de serviettes jaunes et vertes qui égailaient le blanc des nappes.

Au fil des heures de nouvelles personnes arrivaient heureuses d'être de la fête. Le ciel prenait des airs de crépuscule et chacun prenait sa place selon ses préférences. La musique peu à peu envahit l'espace, réchauffant l'atmosphère.

Puis le melon accompagné de sa farandole de charcuterie fit son apparition. Suivirent les cuissots de porc et légumes. En fin fromages et petits gâteaux.

Petit à petit la piste de danse s'animait. Au ciel les premières étoiles émaillaient de leur lueur le firmament. Certains participants reprenaient en cœur des refrains très connus. L'ambiance était à la bonne humeur et à la convivialité. La piste de danse était presque saturée. En cette soirée festive adieu soucis et tracas.

Un grand merci à Marc et à ses bénévoles pour nous organiser la fête du village et autres manifestations tout au long de l'année. Cela renforce les liens et rassemble la population de nos divers hameaux.

La tombola fut tirée en fin de soirée. Les heureux gagnants criaient leur joie et emportaient leur lot avec satisfaction.

La soirée tirait à sa fin et les tables petit à petit se vidaient. Il était temps de rentrer sous le ciel étoilé. La nuit était claire et sereine. A l'année prochaine...

Annie Montagne-Gabel

LA BRASUCADE

Le 2 novembre 2024

Novembre nous plongeait au cœur de l'automne et les feuilles commençaient à prendre des couleurs mordorées. Un petit air frisquet tombait des montagnes le matin et le soir nous obligeant à faire une «» pour réchauffer les vieux murs de granit de nos maisons.

En fin d'après-midi avait lieu la brasucade. Dès 17 heures nous avions rendez-vous sur la place. Une bonne odeur de feu de bois nous accueillait. Le feu ronflait faisant s'élever de longues volutes de fumée. Puis les premières fournées de châtaignes furent mises à griller. Un délicieux parfum se répandit sous la halle nous chatouillant les papilles. Puis on les transposa sans de grands saladiers couverts de journaux afin de les «couffire».

Puis ce fut la dégustation. La coque grillée se craquelait laissant la châtaigne rôtie à souhait s'échapper de sa prison. Les doigts devenaient noirs au fur et à mesure de notre gourmandise. Les conversations allaient bon train et l'apéritif faisait descendre les châtaignes, un régal. Puis certains rentrèrent et place au repas dans la salle municipale.

De grands plats de salades circulaient sur les tables. Suivirent le hachis parmentier, le fromage et le dessert pour finir le repas. L'ambiance était à la bonne humeur: Une belle soirée

Merci aux bénévoles et à Marc pour l'organisation.

Annie Montagne-Gabel

La chanson qui dérange: dernier spectacle

samedi 16 novembre

pour son dernier spectacle, « La Chanson qui Dérange » nous invitait à deux concerts exceptionnels. C'est avec un petit pincement au cœur que nous nous hâtions vers la salle de spectacle. De toute part des groupes convergeaient vers l'entrée. Nous avons eu le bonheur de revoir Caroline et Maax avec sa voix puissante.

Puis le spectacle fut lancé. Alain Rossi, accompagné au piano par François Macé, nous emmena sur les chemins de l'amour au travers d'interprétations de textes de Ferrat, Brassens, Chelon, Ferré, Moustaki ou Reggiani. Sa belle voix et la mélodie des chansons nous conduisirent au-delà des étoiles. Quelle belle première partie !

L'assiette de l'amitié nous attendait à l'entracte, toujours bien garnie avec un moelleux au chocolat pour les gourmands.

Puis ce fut « L'échappée BREL » avec le chanteur Jonatan Saïssi, accompagné de Fabienne Argiro à l'accordéon et divers instruments et Christian Laborde à la guitare. Les chansons sont mises en scène sous forme de scénettes rendant plus attractif le spectacle et la belle voix de Jonatan nous emportant vers les brumes du nord et de la Belgique aux gens si accueillants.

La soirée se termina avec tous les bénévoles, Myriam et Marc sur la scène chantant « Les copains d'abord » de Brassens. La salle debout était euphorique chantant de tout son cœur. Une belle dernière pleine d'enthousiasme.

Adieu à « La Chanson qui Dérange », qui a vu le jour à Arphy, et bon vent à Myriam et Marc pour la suite de leur vie...

Annie Montagne-Gabel

vie de la Commune

Pratcoustal : les moyens de la revitalisation sont en place.

Toutes les opérations de vente des maisons et de terres appartenant à la Commune ont été réalisées ou amorcées (restent 3 sur 15). Les conditions étaient d'équiper le hameau en eau potable et assainissement collectif avec station phytosanitaire. La rénovation complète du château d'eau permet d'alimenter en eau le hameau avec pompes de relevage ainsi que la zone Mas Quayrol et La Coste. IL est prévu cette année de traiter cette eau aux UV comme le réseau d'eau de la vallée afin de minimiser le traitement au chlore. Ces travaux ont été mis à profit pour l'enfouissement des réseaux secs. Tous les acquéreurs engagent les travaux de restauration. Et voilà...au bout de 17 ans d'acharnement le bonheur est dans le hameau !

Le parking sous ombrières (couverture panneaux solaires) est opérationnel et implique une obligation de parking pour dégager la route et l'aire de retournement réservée aux secours et à l'arrêt minute. Un arrêté municipal sera pris dans cette esprit.

Travaux engagés et à venir

Rfection en décembre des toits de la Hélène et son four à pain à Pratcoustal. Prévu les changements d'huisseries.

Au Village, réfection du toit du local des Amis d'Arphy et peintures salle des fêtes.

Rénovation complète et mise aux normes du château d'eau de Bions en vue d'améliorer la productivité.

Poursuite des études pour sécuriser la route de la Fabrègue.

Au premier étage de la Mairie, création d'un grand appartement réunissant les deux petits existants. 90 m², trois chambres, belle terrasse et propre accès. Loyer libre.

Assainissement non collectif de la zone

MasQuayrol

Depuis plus de dix ans, nous nous battons pour équiper cette zone en collectif. Cette compétence assainissement est dévolue au SIVOM du Pays Viganais. En 2021 enfin un dossier est présenté aux financeurs (Agence de l'eau et Département) par le Sivom. Ce dernier participe au projet à hauteur de 70.000 € mais ne peut l'assurer n'ayant plus les moyens ad hoc. Nous avons proposé d'assumer cette participation dans le but de permettre la réalisation de cet équipement tant attendu. Cela nous a été refusé au titre de la non compétence de la Commune dans ce domaine. Depuis, le Schéma Directeur de l'assainissement Intercommunal cette fois ne prévoit aucun réseau collectif pour ce zonage.

Il va donc falloir en passer par la rénovation et mise aux normes des équipements individuels des maisons de ce hameau après diagnostics du SPANC. Cette situation me paraît injuste alors que plus aucun organisme n'apporte une aide financière dans ce domaine. Aussi, je vais rencontrer Madame la Sous-Préfète ce mois de janvier afin de déroger à la règle de non compétence en vue de subventionner pour chacun une aide à la remise aux normes de leur équipements.

Je vous tiendrai au courant.

Jean-Pierre GABEL

Fierté de la biodiversité communale et déchets dans l'espace public.

L'Atlas de la Biodiversité Communale d'Arphy réalisé de 2017 à 2019 est passionnant car il met en lumière la seule richesse de notre grand territoire : une biodiversité extrêmement variée. Nous pouvons en être fiers. Dès lors nous avons l'obligation d'éviter de laisser traîner dans l'espace public des déchets de toute nature dans l'attente d'un ramassage mensuel par notre seul agent technique.

Parlons justement de lui. Ses missions sont nombreuses et variées avec près de 40% de son temps consacré à l'entretien, la maintenance, le contrôle et la sécurité de nos deux réseaux d'eau potable maintenus en régie afin de limiter les coûts. Le reste de son temps est consacré à de multiples tâches saisonnières ou pas. Il ne peut pas passer quotidiennement dans la douzaine de hameaux de la commune pour ramasser tout ce qui traîne à côté des poubelles générant un dommage au moins visuel.

Le Conseil municipal, après réflexion et débat, a souhaité impliquer chacun des résidents dans la propreté de son environnement. A cet effet, un courrier sera adressé sous peu à chacun en vue de préciser la notion *d'encombrants* et les impératifs de tri des déchets. Il vous sera fait part d'une nouvelle politique de ramassage des encombrants afin d'éviter des dépôts dans l'espace public.

En soutien de cette volonté de respecter notre bel environnement, il vous sera distribué un numéro spécial de notre bulletin informatif reprenant l'intégralité d'un « *arrêté municipal relatif aux ordures ménagères, aux encombrants, aux déchets verts, aux gravats et à la propreté et sûreté des voies et espaces publics.* »

Restons fiers de notre richesse : une extraordinaire biodiversité.

P.S. Un exemplaire de l'Atlas de la biodiversité Communale d'Arphy peut vous être remis sur demande à la Mairie. Il peut également être consulté et téléchargé sur notre site *arphy.net*

J.P. GABEL
Maire d'Arphy

ARPHY

